

Virgo-Maria.org

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

samedi 1er avril 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Lettre de l'abbé Marchiset à l'abbé de Cacqueray rendue publique

Conformément à ce qui fut clairement stipulé dans la lettre que j'invite les lecteurs de *Virgo-Maria* à lire attentivement, le délai signifié pour la publication de ce document est largement écoulé. Comme cela en est également nettement mentionné, plus le temps s'écoule, plus la réparation sera difficile pour ceux qui émettent et publient jugements téméraires, et calomnies. Ne réparant point les torts commis, ni par courrier personnel, ni par les moyens proportionnés à l'étendue, étendue désormais internationale par le Web, le supérieur de District, Honneur.org le calomniateur et tous ceux qui couvrent¹ d'une façon générale ce site, qui en fait ne fait que déshonorer lamentablement l'œuvre de Mgr Lefebvre, ne se rendent pas compte, d'une part, qu'il n'est rien de caché qui se soit un jour connu au grand jour, et d'autre part, que la réparation, si elle n'est pas accomplie ici-bas, le sera en purgatoire d'une façon plus difficile encore suivant la juste justice de Dieu.

Emettant jugements téméraires et calomnies à l'égard du site *Virgo-Maria* depuis sa création et ses premières parutions², et sachant combien la responsabilité du Supérieur du District de France de la FSSPX se trouve désormais impliquée dans ces dénigrement, nous ne pouvons donc plus, parce que, vous l'aurez compris, la charité envers les calomniateurs eux-mêmes nous y oblige, retarder la publication de cette lettre, invitant même tous les lecteurs de ce document à étendre le plus possible les renseignements et les rectificatifs qui s'y trouve exprimés.

Ci-joint, ma lettre adressée à l'abbé de Cacqueray le 10 mars par courrier recommandé, dont il a été accusé réception le 20 mars et qui reste depuis sans réponse.

Abbé Michel Marchiset

¹ Nous avons obtenu l'aimable autorisation de CSI de publier son message du 19 décembre 2005 qui établissait sur la base de constats factuels l'identité de webmestre entre le site www.honneur.org et le site La Porte Latine (<http://www.laportelatine.org>), site officiel du District de France de la FSSPX. Il va être rendu disponible sur le site de Virgo-Maria.

² Nous renvoyons au message de Virgo-Maria du 23 mars qui précise les finalités de notre site

Monsieur l'Abbé Michel Marchiset
Le Prieuré
6, rue du Chapité
25 920 Mouthier Haute-Pierre

Mouthier le 10 mars 2006

A Monsieur l'Abbé De Cacqueray
Supérieur du District de France de la
FSSPX Maison Saint Pie X
11, rue Cluseret
B.P. 125-92154 SURESNES Cedex

Monsieur l'Abbé,

Découvrant sur le site internet *honneur.org* (1) que l'auteur des remarques à mon égard n'a pu être renseigné qu'à partir d'un dossier en votre possession et sous votre responsabilité à Suresnes, je m'étonne que de tels renseignements, renseignements totalement erronés sur lesquels je vais revenir, aient pu être fournis et ainsi divulgués publiquement. Ce comportement est à l'opposé du but annoncé par ce site internet, « pour l'honneur des prêtres » !

En théologie morale (2), vous n'êtes pas sans savoir que la calomnie demande réparation, réparation d'autant plus difficile à accomplir lorsque les dires sont portés à un public de plus en plus élargi. A l'heure de l'informatique, voyez comment la réparation et le rétablissement de la vérité deviennent difficiles.

Par conséquent, en ce qui concerne les jugements téméraires qui eux-mêmes ont généré cette calomnie publiée dans une note établie dans ce document *d'honneur.org*, je tiens à vous signaler, afin que puissiez réparer le tort commis, que le dossier en votre possession fut dès l'origine établi en dehors de toute analyse objective.

C'est ainsi que sans nommer les noms des intervenants dans ce que plusieurs ont appelé « l'affaire Mouthier » (il vous sera fort aisé de relever l'identité des clercs en question grâce aux nominations de ces membres de la FSSPX dans les années 1999 et 2000) il est faux et malhonnête d'affirmer que l'acquisition du prieuré de Mouthier Haute-Pierre s'est faite « grâce aux dons de fidèles qui croyaient donner pour l'œuvre de Mgr Lefebvre » (3), car l'Association Franche-Comté Tradition, indépendante de la FSSPX, sollicitée de façon interne par un de ses membres, a délibéré, décidé, voté en toute connaissance de cause et en conformité avec ses statuts (l'économe du District de France ne pourra que s'en souvenir) pour l'apport de fonds dans l'achat du prieuré.

Ce sont ces problèmes basement matériels, où jamais il ne fut question du but principal, celui de l'apostolat et du salut des âmes par cette acquisition en vue d'un lieu de culte pour la liturgie traditionnelle, qui furent largement divulgués dans la région auprès des fidèles, pas seulement ceux de la FSSPX mais aussi ceux de la Fraternité Saint Pierre, par le desservant de la chapelle saint Féréol et saint Ferjeux de Besançon. Le mal était fait. Celui-ci, pratiquement deux ans après, s'en rendit compte puisqu'il m'écrivit une lettre dans laquelle il s'excusait « du tort qu'il avait pu me causer ».

C'est donc principalement par le rapport de ce confrère, mais aussi par une très regrettable méprise de l'économe de Suresnes, que tant au niveau du supérieur du District en poste durant les années précitées, que des autorités à Menzingen, que l'on juge l'acquisition de « Mouthier ». Le pire, vous l'aurez compris c'est que l'on se réfère et que l'on « puise » de nouveau dans ce dossier, ce qui aggrave, je le rappelle, le degré de difficulté dans la réparation des torts engendrés. Comme quoi, cette canaille de Voltaire disait juste, lorsqu'il affirmait : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ».

Il va donc sans dire, Monsieur l'Abbé, que votre devoir, suite à celui du vicaire du prieuré de Dijon est de réparer cette calomnie désormais largement répandue.

Quant au jugement contenu dans cette même affirmation gratuite dans *honneur.org* : « Nous pouvons vous assurer que "la case" qu'il a acquis (...) est des plus confortables », l'on voit bien qu'« Honorius » ne connaît absolument pas les conditions de vie au prieuré. Jugement téméraire qui se trouve même être fort désobligeant pour tous ceux qui participent au soutien, sous quelque forme que se soit, de mon apostolat au sein de cet ancien prieuré bénédictin.

Sachez cependant, que loin de me plaindre de ces conditions, celles-ci au contraire me permettent précisément de garder l'esprit qui caractérisait, jadis, les modestes débuts des communautés religieuses et des séminaires de tradition.

Pour en finir sur les jugements téméraires d'« Honorius » pour ce qui concerne les « conditions matérielles » du prieuré, oserais-je rappeler, que, là encore, le « quasi-luxe du "prieuré" » évoqué dans cette même note *d'honneur.org*, veut sans doute faire allusion au mobilier religieux dont ne pourraient parler, du reste, que les fidèles connaissant ce sanctuaire. Quoi qu'il en soit de ce mobilier religieux, celui-ci est loin de rivaliser avec celui de certains prieurés de la FSSPX ; ceci dit, que trouve t'on à redire dans ce domaine puisque dans la Fraternité tous semblent être d'accord pour « prier sur du beau », selon les désirs et les paroles de saint Pie X ?

L'Abbé Sarto, futur saint Pie X, lorsqu'il était vicaire, n'avait-il pas dit, en apprenant les critiques d'un de ses confrères à propos de la beauté déployée par ses soins dans l'église ; « Le pauvre ! Mais ne sait-il pas que plus un sanctuaire est beau, plus les fidèles s'y attachent ». S'en compter encore le saint Curé d'Ars, pour qui rien n'était trop beau pour célébrer le saint sacrifice de la Messe.

Pour aborder maintenant la question de la rédaction des articles et informations qui paraissent sur le site *Virgo-Maria.org*, qui là encore fait l'objet de deux jugements téméraires, je vous rappelle le but et l'esprit de la création de ce site :

- « En prenant l'initiative de la liste d'information *Virgo-Maria* et de son site internet à destination des fidèles, mais aussi des clercs, je souhaite et nous souhaitons tous correspondre à cet enseignement de concile de Trente et aider les fidèles à persévérer dans la foi. Tel fut, dès le départ, l'esprit de Mgr Lefebvre qu'il s'agit aujourd'hui de conserver dans le combat pour la continuité du sacerdoce catholique et des sacrements valides qui en découlent (...) ».

Ainsi, pour avoir constaté tout au long d'un travail sur l'infailibilité de l'Eglise (4), combien dans l'esprit de bon nombre de clercs de la FSSPX, le « quasi luxe » des arguments erronés sur l'infailibilité était inversement proportionnel aux connaissances intellectuelles sur les conditions de cette infailibilité, il était urgent que ces clercs, pour eux-mêmes et pour les âmes dont ils ont la responsabilité, se rendent bien compte que ces arguments erronés, ainsi que tous les sophismes qui en découlent, ont engendré une situation des plus précaires pour la FSSPX.

A la mort de Mgr Lefebvre, une personne qui l'avait bien connu, interrogée par un journaliste, répondait à cette question par une phrase pleine de bon sens:

« Que deviendra la FSSPX après la mort de Mgr Lefebvre ? » - « La FSSPX, comme toute œuvre humaine, deviendra ce que les hommes en feront ».

C'est donc parce que je constate ce que font, depuis le jubilé de l'an 2000 en général et depuis le 29 août 2005 en particulier, les hommes qui dirigent la FSSPX, que la création du site *Virgo-Maria.org* (qui prolonge la revue mensuelle du prieuré *Fidem servavi*) devenait indispensable,

Mgr Williamson avec lequel j'ai pu m'entretenir récemment, ne cachait pas d'emblée dans la conversation, que le combat de Mgr Lefebvre n'était plus respecté (5). Même si j'ai pu constater avec ce dernier quelques divergences, précisément sur le sujet de l'infailibilité de l'Eglise, la conclusion est la même : sauf miracle, la Fraternité finira par être absorbée par cette secte gnostique, par juste justice de Dieu.

C'est donc, vous l'aurez compris, pour enseigner les ignorants et aider ceux qui doutent, pour le salut de ces âmes, celles des clercs et des fidèles, que j'oeuvre à l'aide de ce site internet, ne recourant à aucun

pseudonyme, la vérité n'agissant pas à l'aide de visage masqué, ce qui n'est pas le cas d' « Honorius » qui utilise ce site *honneur.org*, proche de celui de *La Porte Latine* pour déverser impunément, aux yeux des hommes pour l'instant, calomnies et jugements téméraires, ce qui de plus, en ce début mars, manifeste l'incapacité du clergé dont « Honorius » dépend, à concrétiser auprès de celui qui signe de tels articles, les plus élémentaires résolutions de carême.

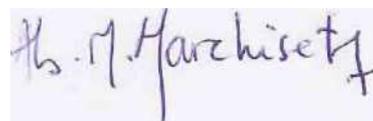
Les précisions apportées ci-dessus vous permettant de réparer en toute justice le tort causé, je vous prie de bien vouloir user des moyens proportionnés à l'étendue de ces divulgations.

En son temps, j'ai moi-même contribué à étendre le plus largement possible, la lettre d'excuse du desservant de la chapelle traditionnelle de Besançon, afin de soulager la réparation du tort causé par ce confrère. Maintenant que cette réparation dépasse le domaine régional, car la calomnie se trouve étendue au domaine international, à vous d'agir en conséquence, tout en sachant que plus le temps passera, plus il vous sera difficile de stopper les bruits qui courent et de rétablir la vérité.

Comme quoi il existe une réelle inconscience des peines encourues dès ici-bas ou au purgatoire par ceux qui répandent de telles calomnies. Quelle responsabilité aussi pour ceux qui ont charge de leur âme !

En cette première semaine de Carême, veuillez croire, Monsieur l'Abbé, à l'assurance de mes prières pour l'exercice de vos responsabilités.

Que la Très Sainte Mère de Dieu, toujours Vierge, avant, pendant et après l'Incarnation, qui a reçu pour vocation de vaincre toutes les hérésies, protège le combat mené pour garder la foi dans son intégrité et la grâce divine par la continuité de l'épiscopat, du sacerdoce catholique, du saint sacrifice de la Messe et des sacrements.



P. S. : Je vous laisse le soin de réparer cette calomnie en utilisant les moyens appropriés à l'ampleur de sa diffusion dans un délai de soixante douze heures à partir de la réception de cette lettre. Si ce devoir de réparation n'est pas accompli au terme de ce délai, cette lettre sera publiée sur le site *Virgo-Maria.org*.

(1): en date du 5 mars 2006.

(2) : alors que les intervenants sur ce site internet stipulent : « la liberté de ton des rédacteurs sera donc totale **dans la limite de la morale** » ! De quelle morale parle t-on ? De la morale catholique ?

(3) : à l'heure actuelle, l'on est en droit de se poser la question : qui aura respecté les intentions des bienfaiteurs de la FSSPX lors du ralliement apostasie de la FSSPX puisque les œuvres de Mgr Lefebvre seront intégrées au sein de la secte conciliaire ?

(4) : consultable sur le site *Virgo-Maria.org*.

(5) : en traitant d'un ralliement avec les antichrists qui occupent la chaire de saint Pierre et les postes d'autorité, la direction de la Fraternité saint Pie X n'est plus fidèle à l'esprit de Mgr Lefebvre. Avec un ralliement-apostasie c'est tout le combat et l'œuvre de ce dernier, c'est à dire la transmission de l'épiscopat et du sacerdoce catholique qui est remis entre les mains de cette secte gnostique. Ce ne sont pourtant pas les occasions qui ont manqué au fondateur de la FSSPX pour manifester le but de son oeuvre: Lettre aux futurs évêques, sermon des sacres le 30 juin 1988 (l'opération *survie de la Tradition* : transmission de l'épiscopat et du sacerdoce catholique), préface des statuts de la Fraternité en date du 16 février 1990...

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information *Virgo-Maria*, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>